

PROGRAMME

ATELIERS EN MATINEE organisés par le CNEAF

■■■ LA SINISTRALITE DE DEMAIN Les nouvelles sinistralités, le changement

Jeudi 05 OCTOBRE 2023 ATELIERS EN MATINEE
Centre Pompidou-Metz à METZ, 1 parvis des DROITS DE L'HOMME

« L'expertise peut se définir comme la connaissance fine de l'état de l'Art dans un domaine particulier, relative à des savoirs ou savoir-faire... »

L'expert met en œuvre une procédure d'investigation, d'interrogation, pour expliquer, comprendre et donner un sens à ce qu'il observe ... L'analyse des causes d'anomalie est souvent délicate, notamment quand elle relève de domaines de connaissances diversifiés, recouvrant plusieurs métiers, ou qu'elle renvoie à des responsabilités contractuelles partagées entre des organisations... »

(Jean-Yves TREPOS, LA SOCIOLOGIE DE L'EXPERTISE – 1996)

Et si l'humain n'était plus le centre de la perspective ? Quand l'habitat humain détruit la planète, il n'est plus de fuite possible dans l'illusion de la connaissance, du pouvoir technologique et de la normalité. Dans un monde sinistré, quel sera le nouveau rôle de l'expert ? Face au changement, quel usage faire de nos savoirs ?

PROGRAMME en MATINEE EXCLUSIVEMENT

(complémentaire au 53^e congrès, le programme de ces ateliers indépendants ne fait pas l'objet de dossier de demande de pris en charge financière)

Dans l'attente de confirmation d'autres intervenants, avec les interventions annoncées de :

JEUDI 05 OCTOBRE 2023 _____ 8h35 à 10h45

AMPHITHEATRE / formation introductive en séance plénière

- **Confort d'été** ; concevoir, règlementer, adapter et sinistralité
- **Ventilation naturelle** ; concevoir, être conforme, frugalité et sinistralité

Samuel COURGEY,
Réfèrent technique, conférencier et formateur (Ass. ARCANNE)

Jean-Luc COLLET
Architecte urbaniste, Agence COLLET

JEUDI 05 OCTOBRE 2023 _____ 10h45 à 12h25

En deux groupes et dans deux salles différentes, chaque groupe animé par un tiers médiateur modérateur avec un technicien et un juriste, interrogera la thématique du point de vue du droit ou du point de vue de la technique et conclura par un retour d'expérience.

Ces éléments seront également évoqués ou repris par une restitution qui sera faite en fin de première journée du congrès.

- **Le droit interroge la technique** : Le changement règlementaire / ce qui est obligatoire, ce qui le rend obligatoire, quand les textes imposent la techniques, retours d'expériences
- **La technique interroge le droit** : Le changement technique / ce que l'on pourrait faire, ce qui peut se faire, les contrôles, retours d'expériences

Charline BASCONES
Médiatrice modératrice, clerc d'avocat, formatrice habilitée EPMN

Walter GILPIN
Médiateur modérateur, animateur du réseau pédagogique et enseignant à l'Ecole de BORDEAUX, EPMN